



District Haute-Garonne de Football
**COMMISSION DEPARTEMENTALE
DE DISCIPLINE**



Réunion Plénière du Jeudi 20 Juillet 2023

Procès-Verbal N° DIS.N°31 22/23

DECISION DE LA COMMISSION

Affaire n°1 :

SEYSSES FROUZINS US 3 / FA TOULOUSAIN du 13.05.2023 – SD3 – Poule C

Pour le club du FA TOULOUSAIN

3 ans fermes de suspension de toutes fonctions officielles, à compter du
31.07.2023

Motif : acte de brutalité envers officiel, hors rencontre

Match perdu par pénalité

Retrait de 4 pts au classement pour la saison 2023/2024

2 mois fermes de suspension de toutes fonctions officielles, à compter du
31.07.2023

Motif : représentation du club sans appartenance, aucune licence

Affaire n°2 :

BOULOGNE.PEG.ENT 2 / CAZERES US 2 du 10.06.23 – SD2 – Poule A

Pour le club de BOULOGNE.PEG ENT 2

1 match automatique +1 match fermes de suspension de toutes fonctions
officielles,

Motif : comportement excessif pendant la rencontre

Affaire n°3 :

J.E.T. 2 / PIBRAC US du 03.06.2023 – U15 D1 – Poule A

Pour le club de PIBRAC US

Interdiction de délivrance de licence pour une durée de 4 ans

Motif : acte de brutalité/officiel pendant la rencontre

2 mois ferme de suspension de toutes fonctions officielles, à compter du 31.07.2023
(quantum tenant compte de l'inter-saison)

Motif : comportement déplacé, avoir laissé un parent officier en tant qu'assistant

Match perdu par pénalité à l'équipe

Motif : responsable de l'arrêt de la rencontre

Retrait de 4 pts pour la saison prochaine

Affaire n°4 :

TOAC 2 / TCMS du 11.06.23 – SD4 – Poule C

Pour le club de TCMS

7 ans fermes de suspension de toutes fonctions officielles à compter du 15.06.2023

Motif : acte de brutalité/officiel, hors rencontre + comportement menaçant/joueur pendant la rencontre

Match perdu par pénalité

Motif : responsable de l'arrêt de la rencontre

Retrait de 4 pts pour la saison prochaine 23/24